

Mis en ligne par Arrête Ton Char !, le 31 janvier 2018 (dernière m.a.j. : 28 février 2018)



**Pascal Charvet, inspecteur général de l'Éducation nationale honoraire et David Bauduin, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional, ont remis lundi 29 janvier 2018 à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, un rapport intitulé "Les humanités au cœur de l'école".**

### **Sommaire de ce rapport :**

- p.6 Chapitre 1 — Les Humanités : Quelle place pour la France en Europe ?
- p. 19 Chapitre 2 — En France, des effectifs en baisse
- p. 36 Chapitre 3 — Forte demande des familles, offre limitée
- p. 55 Chapitre 4 — Repenser le recrutement et la formation des professeurs de lettres classiques
- p. 66 Chapitre 5 — Pour en finir avec les stéréotypes
- p. 84 Chapitre 6 — Quel enseignement des langues et cultures de l'Antiquité
- p. 98 Chapitre 7 — Pour le lexique, le théâtre et la Culture humaniste
- p. 114 Chapitre 8 — Voyages, projets créatifs et événements festifs
- p. 126 Chapitre 9 — Odysseum, la maison numérique des Humanités
- p. 136 Annexes p. 146

### **Principales préconisations de la mission LCA du Ministère dans ce rapport**

#### **Au niveau européen :**

- créer une cellule européenne de réflexion sur l'enseignement des LCA ;
- dans ce cadre, élaborer un cadre européen commun de référence pour les langues anciennes qui définirait des objectifs partagés et des compétences unanimement visées.

#### **En France :**

- maintenir l'enseignement du latin ET du grec dès le collège ;
- apprécier, dans le cadre des dialogues de gestion entre ministère et rectorats, la politique des académies en faveur des LCA ;
- publier à destination de tous les établissements une circulaire rappelant le cadre réglementaire de l'enseignement des LCA : horaires, publics, possibilités de modularité, ... ;
- en cas d'effectifs réduits, ne pas mettre en œuvre une mesure de « double peine » : ne jamais associer réduction des horaires et regroupement de niveaux ;
- réduire la dispersion des élèves dans différentes classes afin de faciliter la construction des emplois du temps ;
- mener une campagne de communication déterminée à lutter contre les stéréotypes éculés qui visent encore les LCA ;
- soutenir et promouvoir les démarches innovantes, comme l'enseignement des Langues et Cultures de la Méditerranée ou l'enseignement conjoint du latin et du grec ;
- faciliter l'organisation des sorties et des voyages culturels à l'étranger (mise en concurrence simplifiée des devis, élaboration d'une cartographie dynamique des lieux archéologiques en France, ...) ;
- soutenir les concours et les initiatives promouvant les LCA, notamment les journées dédiées en établissement ou au sein de réseaux ;
- inscrire au Plan National de Formation le festival européen de la latinité et de l'hellénisme, en faire un événement ouvert aux élèves, aux professeurs, au grand public comme les Rendez-vous de l'Histoire de Blois ;
- créer une grande Maison Numérique des Humanités (ODYSSEUM) ouverte à tous (grand public, élèves, professeurs) et associée à des projets universitaires et associatifs ( « Humanités dans le texte » de l'ENS Ulm, Antiquité Territoire des Écarts) ; objectifs multiples : apporter aux élèves toutes les informations sur les LCA et des compléments à l'enseignement ; révéler au grand public la richesse de l'Antiquité et son influence sur le monde contemporain ; apporter aux professeurs une offre de formation initiale et continue diverse et à la qualité reconnue.

#### **Au collège :**

- extraire la quotité horaire attribuée aux LCA de la dotation horaire complémentaire allouée aux collèges : ce système génère incertitude et

négociation difficile pour les professeurs de Lettres classiques ;

- mieux articuler EPI LCA et enseignement facultatif, en proposant soit un EPI LCA en sixième soit un EPI LCA au premier semestre de cinquième, avec un enseignement facultatif débutant seulement au second semestre ;
- reconnaître l'apport des LCA dans les textes réglementaires et documents d'évaluation : LSU, ... ;
- au regard de l'évolution du nombre global de points attribués au Diplôme National du Brevet, reconsidérer l'apport des LCA ;

**Pour la continuité collège - lycée :**

- développer des projets de bassin (études et / ou réalisations partagées, voyages communs, ...) et des stratégies de réseau ;
- réviser le système d'affectation au lycée, qui pour l'instant ne tient pas compte du souhait des élèves de poursuivre un enseignement de LCA.

**Au lycée :**

- garantir la compatibilité entre les options ; rendre notamment possible, pour tous les élèves volontaires, la poursuite conjointe de l'étude d'une LV3 et d'un enseignement en LCA ;
- dans le cadre du nouveau lycée, créer des modules de culture humaniste cf. rubrique « Enseignement ».

**Dans les établissements de l'éducation prioritaire :**

- assurer les horaires pleins envisagés par les textes : 2 heures en cinquième, 3 heures sur tous les autres niveaux du collège et du lycée ;
- développer une offre spécifique en LCA : une heure d'initiation en classe de sixième, qui prolongerait l'étude engagée depuis le début du cycle 3 sur le lexique dans ses liens linguistiques et culturels avec le latin et le grec ;
- sur le modèle des Cordées de la Réussite, nouer des tutorats entre étudiants en Lettres classiques et élèves de REP + étudiant le latin et/ou le grec.

**Concernant le recrutement et les affectations des professeurs :**

- déterminer une planification pluriannuelle du volume de postes proposés aux concours de Lettres classiques afin d'éviter les effets contreproductifs de dilatation et de contraction ;
- mettre en œuvre une politique académique sur les affectations des professeurs de Lettres classiques pour répondre plus efficacement aux besoins ;
- redonner son identité au CAPES de Lettres classiques, avec une épreuve écrite de langues anciennes aux exigences simplifiées ;
- pour pallier les manques de professeurs de Lettres classiques notamment en collège, créer une certification complémentaire en Langues et Culture de l'Antiquité accessible à différentes disciplines : Lettres modernes, histoire-géographie, philosophie, langues vivantes ; concevoir des formations adaptées, notamment en sollicitant les départements universitaires, pour préparer les professeurs intéressés à la soutenance ;
- renforcer l'examen des compétences professionnelles des contractuels, notamment par un entretien avec le corps d'inspection ;

**Concernant la formation initiale :**


- garantir une offre de formation initiale en LCA au sein de chacune des antennes des ESPE, en M1 et en M2 ;
- assurer la qualité de cette formation initiale par l'ouverture des ESPE aux départements de langues anciennes et par la constitution d'équipes pluricatégorielles de formateurs (professeurs en ESPE, professeurs en université, professeurs formateurs du secondaire) ;
- développer une formation conséquente et efficace sur l'apprentissage du lexique et sur la compréhension en lecture ;
- à l'université, développer, par le biais de modules dédiés, une formation historique et anthropologique en lien avec l'étude de la littérature antique ;
- pour répondre à la diversité des profils de stagiaires, qui présentent parfois des formations très éloignées des Lettres, mettre en œuvre des formations complémentaires : MOOC, création de DU sur la langue, ... afin de consolider leurs connaissances scientifiques ;
- affecter les professeurs stagiaires de Lettres classiques dans un établissement où exerce un professeur titulaire de Lettres classiques, susceptible de devenir son tuteur.

**Concernant la formation continue :**

- proposer au sein de chaque Plan académique de formation (PAF) au moins un stage en LCA ;
- préserver le maillage territorial de la préparation aux concours internes ainsi que la préparation à distance via le CNED ;
- impliquer les départements universitaires dans la formation continue des professeurs du secondaire ;
- articuler PAF et PNF annuel et piloté par l'Inspection générale et la DGESCO afin d'enrichir et d'harmoniser les pratiques de l'enseignement des LCA, d'encourager et de reconnaître les initiatives novatrices ;
- au niveau national, nouer des partenariats fructueux avec les associations de professeurs afin de développer une offre de formation accessible à tous les professeurs
- faire d'un grand site national dédié aux LCA un moteur de formation initiale et continue efficace, intégrant documents de recherche et de formations pédagogiques, captations de conférences et masterclass.

**Concernant l'enseignement :**

- concevoir une grammaire scolaire opératoire des Langues et Cultures de l'Antiquité, à l'instar de celles utilisées par les grands débutants ;
- s'affranchir du diktat du texte authentique en autorisant aménagements et appareillages des textes latins et grecs ;
- ouvrir le spectre des textes à la littérature néolatine ;
- s'attacher à aborder les textes en contexte, en veillant à déployer les liens avec l'histoire et l'anthropologie ;
- poursuivre le développement des démarches et projets exploitant les possibilités offertes par les outils numériques en lecture, écriture, recherche documentaire, ... ;
- développer la pratique des ateliers de traduction en particulier les ateliers interclasses via le numérique ;
- créer un comité d'observation et d'évaluation des pratiques en LCA, associant Inspection générale, IA-IPR, DGESCO et IFÉ ;
- aux cycles 3 et 4, développer l'apprentissage du lexique par son lien continu avec l'histoire des mots et la culture (des textes, des images, ...) : à cette fin, élaborer des ressources à destination des professeurs et des élèves et travail spécifique sur l'expression orale ;
- au lycée, créer des modules de culture générale humaniste liée à l'antiquité, ouverts et articulés avec les programmes de français, d'histoire, de philosophie et de sciences : adoptant telle ou telle spécificité selon les choix des élèves, cet enseignement permettrait aux élèves d'acquérir une culture fondamentale qui lie les champs disciplinaires, structure une méthodologie de travail, développe une pensée complexe et aiguise le regard critique.

Télécharger et lire le rapport : 

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/Racine/49/4/Rapport\\_les\\_humanites\\_au\\_coeur\\_de\\_l\\_ecole\\_888494.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Racine/49/4/Rapport_les_humanites_au_coeur_de_l_ecole_888494.pdf)

# LES HUMANITÉS AU CŒUR DE L'ÉCOLE

Rapport sur la valorisation  
des langues et cultures  
de l'Antiquité  
par Pascal Charvet  
et David Bauduin

